

# Cérémonie du mardi 19 mars 2024

## Cessez-le-feu en Algérie – 19 mars 1962

---

*Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc*

**Madame Carole DELGA**, Présidente de la Région Occitanie, représentée par **Monsieur Philippe BRIANCON**, Conseiller Régional,

**Monsieur Sébastien VINCINI**, Président du Conseil départemental de Haute-Garonne, représenté par **Monsieur Arnaud SIMION**, Vice-Président du Conseil départemental et mon Premier Adjoint, délégué aux relations avec le monde combattant,

**Monsieur Christophe CORBI**, adjoint délégué à la Sécurité,

Messieurs les Présidents d'associations d'anciens combattants,

**Monsieur Germain SUBRA** Président de la FNACA,

Madame et Messieurs les Porte-drapeaux,

Chères et chers jeunes élus du conseil municipal des enfants et du conseil municipal des jeunes,

Je salue Madame la Commandante du Commissariat de Police Nationale de Colomiers, Madame HORODECKI Elisabeth,

Mesdames et Messieurs,

A Colomiers, chaque année, nous nous réunissons au pied de notre monument aux Morts de toutes les guerres, pour commémorer ensemble la date du 19 mars 1962 qui marque l'arrêt officiel des combats en Algérie, au lendemain de la signature des accords d'Evian et après une longue négociation entre le Gouvernement provisoire de la République algérienne et le Gouvernement français, dans le Jura.

Le 19 mars 1962, ce n'était pas encore la paix, c'était le début de la sortie de la guerre dont l'Histoire nous apprendra qu'elle a bien souvent été la source de violence, avec des représailles, des vengeances, des attentats et des massacres.

Néanmoins, le 19 mars annonce la fin du conflit et ce sont les mémoires de toutes les victimes qui sont

reconnues et à qui nous rendons hommage, comme le prévoit la loi du 6 décembre 2012.

Nous célébrons aujourd'hui le 62<sup>ème</sup> anniversaire et le temps aura malgré tout été bien long avant que l'on puisse parler des morts de cette guerre.

Et pourtant, elle a fait tant de morts. Que ce soit ici, en France, ou sur ces terres de soleil, que sont ces trois pays de l'Afrique du Nord – Algérie, Tunisie, Maroc. Souvenons-nous que cette guerre était injuste et qu'elle fut fratricide, mais également civile, pour les Algériennes et Algériens en se déroulant sur leur territoire.

En ce jour solennel, souvenons-nous de ceux qui sont morts pour la France : 30 000 disparus militaires, appelés, supplétifs, harki et rendons hommage à tous ceux qui, au péril de leur vie, ont servi lors de cette guerre qu'ils n'avaient pas voulue.

Nous devons rendre hommage à toutes ces victimes, tuées, blessées, déplacées, et à toute une génération d'hommes et de femmes qui ont y sacrifié leur jeunesse.

La guerre d'Algérie, a meurtri profondément les deux rives de la Méditerranée.

Ce n'est qu'en 1999, 37 ans plus tard, que l'Assemblée Nationale reconnaîtra le terme de guerre aux évènements tragiques perpétrés sur le sol algérien.

Le cessez-le-feu du 19 mars 1962 est un symbole, celui d'une date qui permet de reconnaître toutes les mémoires.

Cette date est aussi le symbole d'un événement historique vécu avec soulagement par une grande majorité de nos compatriotes et qui a ouvert au peuple algérien la voie de l'indépendance proclamée le 3 juillet 1962 et pour le contingent français, il s'agissait du signal d'un retour en France même si elle ne saurait pour autant traduire le retour à la paix.

Pour certains, en effet, le cessez-le-feu correspondait à une accélération des drames vécus et au basculement dans les déchirements. Pour nos compatriotes français d'Algérie rapatriés, cela signifiait l'abandon de leur terre natale et de leurs racines.

En ce jour de commémoration, je veux rendre hommage à toutes celles et ceux qui ont souffert de la guerre, aux familles qui ont perdu des êtres chers, aux soldats qui ont combattu et ont été marqués à vie par des cicatrices profondes, physiques et mentales.

Cette cérémonie doit permettre de reconnaître toutes les douleurs et toutes les souffrances des algériens, des rapatriés, des soldats du contingent, des harkis, des pieds noirs, des militaires et de toutes les familles meurtries et endeuillées.

Commémorer le 19 mars c'est aussi, heureusement, célébrer la paix retrouvée. Ce cessez-le-feu a résonné comme un espoir pour tous ceux qui, dès cette date, ont travaillé à la réconciliation. Depuis, le peuple français et le peuple algérien ont réussi à reconstruire ce pont au-dessus de la Méditerranée.

Albert Camus, écrivain déchiré par ce conflit, écrivait en 1958 « Si l'homme échoue à concilier la justice et la liberté, alors il échoue à tout. »

Au-delà du souvenir, notre responsabilité, aujourd'hui, est de concilier le devoir de mémoire avec celui de transmission pour les générations futures.

Il nous revient d'expliquer, d'échanger avec les jeunes pour que plus jamais notre pays ne traverse les épreuves terribles des guerres.

Cette mémoire ou plutôt ces mémoires restent, aujourd'hui, à travers tous les enfants et descendants de ces millions de français dont les racines étaient en Algérie mais aussi au Maroc, en Tunisie et qui apportent et vivent aujourd'hui de cet héritage. D'où l'enjeu de préserver la paix des mémoires et des héritages pour les reconnaître tous et n'en occulter aucun.

Pour cela, il faut raconter l'Histoire à nos jeunes générations et inculquer la tolérance. Il s'agit d'un travail de pédagogie majeur à mener dès le plus jeune âge à l'école.

Les manifestations et questions mémorielles restent au cœur de la vie des nations, en essayant de surpasser les passions, les déchirures et d'exprimer des espérances et ne pas rester prisonniers du passé.

Il est essentiel de prendre l'histoire pour ce qu'elle est, pour ce qu'elle nous apprend, pour les leçons qu'il convient d'en tirer. Convoquer l'histoire, non pas pour nous diviser mais pour nous réunir dans tous les domaines.

.Alors pour nos jeunes, pour ceux qui les suivront, et pour plus longtemps encore, nous devons nous rappeler les guerres, les conflits, d'appréhender les menaces quelles qu'elles soient, de refuser les violences sous toutes leurs formes, pour que la Paix reste le cœur de notre République, le poumon de notre démocratie.

Je vous remercie.